



Élections professionnelles du 8 décembre 2022

CSA du CREPS

# ENGAGÉ·ES POUR L'AVENIR DE « JEUNESSE ET SPORTS »

**L'avenir de Jeunesse et Sports passe par les CREPS,  
avec des personnels respectés !**

**Dans les CSA, la FSU défendra :**

## **LA COMPLEMENTARITE DES METIERS JEUNESSE ET SPORTS**

- Tous nos métiers sont utiles et complémentaires pour mettre en œuvre les politiques Jeunesse et Sports.
- L'engagement des personnels administratifs, ouvriers, d'inspection, techniques et pédagogiques JS doit être valorisé.
- Nos élus·es dans les CREPS n'opposent pas les différentes catégories de personnels entre elles. Ils/elles ne font pas de distinction entre ceux qui sont territoriaux et ceux qui sont agent·es d'Etat, titulaires ou contractuels. Tout le monde doit être défendu. A travail égal, salaire égal !

## **DES STATUTS AMELIORES, DES SALAIRES REVALORISES, DES EMPLOIS EN NOMBRE**

- Lutter contre la précarité en transformant dès que possible les CDD en CDI et/ou en obtenant un nouveau plan de titularisation
- Requalifier tous les métiers qui ont changé dans les services administratifs et les services techniques
- Recruter dans tous les corps et supprimer le plafond de verre des emplois autorisés
- Donner de réelles marges de manœuvres aux responsables de départements

## **UN DIALOGUE SOCIAL EXIGEANT, CONSTRUCTIF ET DE RESULTATS**

- Mise en place et suivi systématique du plan égalité hommes femmes
- Incitation à la formation professionnelle continue et revalorisation des enveloppes associées
- Recul des pressions managériales
- Limitation au maximum des primes variables et individualisées, véritable poison social au sein des personnels
- Respect du droit syndical et des heures effectives dédiées pour la formation et l'intervention des élus dans la vie quotidienne de l'établissement

## **LA CREATION SYSTEMATIQUE D'UNE FORMATION SPECIALISEE SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL**

- La loi de transformation de la fonction publique a rendu optionnelle la tenue d'une instance « santé, sécurité et conditions de travail » pour les établissements de moins de 200 agents. Nous exigeons sa création partout !
- Le rôle et les moyens de l'agent de prévention doivent être renforcés
- Les conditions de travail de tous les personnels doivent être améliorées.
- Les registres de sécurité doivent être disponibles pour tous et accessibles sans pression.

**Le 8 décembre, faisons entendre notre voix avec les syndicats de la FSU**





# L'avenir de Jeunesse et Sports passe par les CREPS, avec une ambition pour le service public !

Dans les CSA, la FSU proposera :

## FORMATIONS ET MÉTIERS

La formation irrigue toute l'action de Jeunesse et Sports, elle doit être au cœur des préoccupations politiques et publiques !

La priorité doit être donnée à la filière JEPS dans son intégralité : CPJEPS, BPJEPS, DEJEPS et DESJEPS.

Les ministères doivent agir pour stopper la désorganisation des métiers portée par de nombreuses créations de CQP et TFP.

C'est l'ensemble de la doctrine de formation du ministère qui doit être redéfinie dans le cadre d'un « Grenelle de la formation » associant d'abord les personnels.

Les besoins en compétences des établissements doivent être prévus par les concours de recrutement des PTP et IJS.

## JEUNESSE & EDUCATION POPULAIRE

Les établissements doivent redevenir le lieu d'accueil privilégié de la jeunesse qui en a le plus besoin !

La jeunesse est une richesse, pas un problème, l'éducation populaire un levier, pas une menace !

Il faut réimplanter des emplois JEP dans chaque établissement, avec leur logistique technique et administrative.

Les CEPJ doivent disposer des marges de manœuvre indispensables au pilotage de projets territoriaux adaptés, concertés et vivants.

Les valeurs et démarches d'éducation populaire doivent irriguer l'ensemble des formations professionnelles et redonner leur sens initial aux lettres JEP.

## HAUT NIVEAU ET HAUTE PERFORMANCE

Les pôles France doivent être sécurisés dans des conventions longues avec la Direction des Sports et les fédérations de manière à mieux programmer leur investissement en expertises, en infrastructures et en matériel.

Les maisons régionales de la performance méritent une intégration plus complète dans les CREPS. Puisqu'il a été décidé de supprimer la compétence haut niveau des DRAJES, il faut en tirer les conséquences et ne pas en faire un service cloisonné. Leur donneur d'ordre doit redevenir la direction des sports.

## EXPERTISE ET SPECIALISATION

Les pôles ressources nationaux doivent être soutenus et multipliés pour participer à l'animation des réseaux et à la formation continue des agents et pour conseiller le ministère dans son rôle de pilote des politiques publiques dans chaque territoire.

Les CREPS doivent héberger des spécialités sportives selon une cartographie sportive de répartition de l'expertise (en lien avec leurs pôles France hébergés ou leur spécificité) et se rapprocher ainsi d'un modèle « école nationale ».

Les CREPS doivent être en mesure de s'adapter aux besoins du mouvement sportif et des territoires.

## Décentralisation oui, inégalités territoriales non !

L'Etat doit avoir les moyens de protéger les CREPS des caprices des potentats régionaux et en particulier d'assurer des investissements à long terme et une gestion des personnels régionaux efficiente.



ENGAGÉ·ES POUR  
LE SERVICE PUBLIC



#FSUpourGAGNER